le Sélestadien

Bulletin municipal - hiver 2008 - n°30

D'R SCHLETTSTADTER

Aménagement urbain *p.4 & 5* | **Noël à Sélestat** *p.7 à 11* | **Le permis de construire : mode d'emploi** *p.23 à 26*

le Sélestadien
D'R SCHLETTSTADTER

numéros utiles

Urgences (n° d'urgence européen)	**112**
Pompiers	**18**
Police	**17**
Police municipale	**03 88 58 03 05**
Samu	**15**
Urgences (Hôpital)	**03 88 57 55 60**
Centre antipoison	**03 88 37 37 37**
Priorité Cadre de Vie	**03 88 08 69 69**
Centre hospitalier	**03 88 57 55 55**
Commissariat	**03 88 58 84 22**
Gendarmerie	**03 88 58 45 50**
Mairie de Sélestat	**03 88 58 85 00**
Communauté de Communes	**03 88 58 01 60**
Caisse d'Allocations Familliales	**08 20 25 67 10**
Office du Tourisme	**03 88 58 87 27**
Office de la Culture	**03 88 58 85 75**
Office Municipal des Sports	**03 88 58 85 72**
Météo	**08 92 68 02 67**
S.P.A (Société Protectrice des Animaux)	**03 89 58 90 03**

À NOTER

PERMANENCES
du Délégué du Médiateur de la République

les mercredis matin de 9h a 12h
aux Bains Municipaux rue Paul Déroulède à Sélestat

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS,
merci de vous adresser à l'accueil de la Mairie ✆ 03 88 58 85 00

OURS

Directeur de publication : Marcel Bauer - **Comité de rédaction** (élus) **:** Anne Deschamps-Dellenbach, Robert Engel, Jean-Pierre Haas, Marie-Anne Koenig, Jacques Meyer, Geneviève Muller-Stein, Guy Ritter, Jean-François Royer, Monique Sawaya

Agents : Monique Bouvier, Isabelle Ferreira, Grégory Frantz, Olivia Fricker, Claude Geny, Arnaud Georgenthum, François Hanot, Patrick Keller, Stéphane Machi, Cécilia Michel, Philippe Moog, Estelle Moser, Emmanuelle Olland, Léandre Osbild, Lionel Popovics, Philippe Rauel, Laurence Schockmel, Stéphanie Verrier, Laurent Wenger.

Publicité et coordination : ✆ 03 88 58 85 00

Impression : Imprimerie Valblor - impression sur papier à faible teneur en chlore.

Distribution : Adrexo Sélestat.

sommaire

3 ÉDITO

4 & 5 AMÉNAGEMENT URBAIN

7 à 10 DOSSIER

Noël à Sélestat

12 MESSAGE DE LA PAIX
Paix sur Terre aux hommes de bonne volonté

13 TÉLÉTHON 2008
Sa force c'est nous !

15 TRAVAUX

17 SÉCURITÉ

18 & 19 ÉTATS CIVILS

20 FEUILLET D'APPOLINE ET JOSEPH

21 LEITARTIKEL

27 VIE ASSOCIATIVE

23 à 26 DOSSIER

Les règles de l'urbanisme

27 DÉVELOPPEMENT DURABLE

28 BLOC NOTES

29 VIE SOCIALE

30 & 31 TRIBUNES

33 CARNAVAL 2009 DE SÉLESTAT

34 & 35 RÉTRO PHOTOS

Un Noël de vérité

Nous approchons à grands pas de Noël.

Dans cette période très chargée, on ne pense pas à se poser une question fondamentale : au fond, que signifie Noël ?
On pourrait répondre que c'est le moment où l'on se retrouve, où la paix l'emporte, où tout le monde est solidaire.

C'est peut-être pour commencer, le moment d'arrêter de faire de fausses promesses à des gens qui vivent, eux, de plein fouet les effets difficiles dans lesquels la crise financière nous a emmenés.
C'est encore le moment peut-être de ne pas mentir en désirant un service public toujours de meilleure qualité et parallèlement de s'offusquer d'augmentations de recettes pour le financer !
Ou de prendre en compte aussi le fait que si les coûts augmentent pour les ménages, ils augmentent aussi pour les collectivités.

Nous voulons sincèrement offrir le meilleur service public au meilleur coût et participer activement à rendre la gestion publique plus efficace et transparente.

Chacun sait que notre équipe municipale se préoccupe au plus près des uns et des autres de ces problèmes, et que dans notre action le mot solidarité n'est pas un vain mot.

Et en cette fin d'année, acceptez que je vous présente, à chacun et chacune, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux pour l'année 2009.

Un alle wensch ich Eich a frendlichi Wihnachda !

Bien cordialement

Marcel BAUER
Maire de Sélestat
Conseiller Général du Bas-Rhin

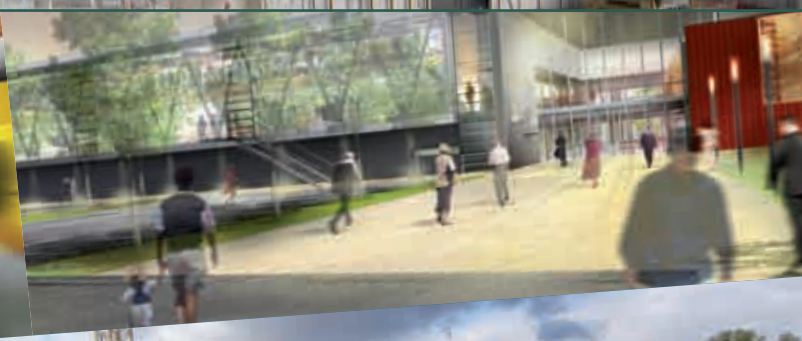

L'extension du COSEC Eugène Griesmar

Le chantier du nouveau Cosec a débuté en mars 2008. L'équipement bénéficiera de près de 2000 places sur une surface utile de 6500m².

Sa mise en service est programmée pour le mois de septembre 2009.

Crédits photos et illustrations : Michel Girold, architecte - Communauté de Communes - Vincent Dreyer

La Nouvelle École maternelle Wimpfeling

La première phase de la construction de la Nouvelle Ecole Wimpfeling vient de démarrer. Cet important chantier nécessitera l'intervention de 22 entreprises. Certaines d'entre elles, spécialisées dans le domaine environnemental, œuvreront pour faire du bâtiment de l'école maternelle un exemple de gestion moderne de l'énergie.

La fin des travaux de l'école maternelle est prévue au mois de décembre 2009.

Crédit illustration : Bouley, Bergeolle, architectes

Les réalisations de 2009…

… des chantiers qui avancent !

L'évolution des travaux de la Piscine des Remparts

Crédits photos : Accent Visuel, Jean Haeusser, Eric Roser - Vincent Dreyer

intermarche.com

INTERMARCHÉ

Centre Alsace

Les Mousquetaires

TOUS UNIS POUR...

LA proximité

Intermarché Centre Alsace contribue à la vitalité de notre région Alsace en commercialisant des produits issus de producteurs locaux.

LA fraîcheur

Intermarché Centre Alsace s'investit toute l'année pour vous offrir des produits frais renouvelés quotidiennement au meilleur prix.

LES prix bas

Intermarché Centre Alsace vous fait bénéficier de prix bas tout au long de l'année et sur tous les produits du quotidien. Sans oublier la gamme TOP Budget qui s'étend à plus de 450 références!

GRATUITE ET IMMEDIATE

La carte de fidélité INTERMARCHE **récompense votre fidélité** et **permet de cumuler des euros**!

- **Tous les jours**: Cumulez des euros sur les produits signalés « avantages carte » que vous retrouvez dans le livret et le prospectus
- **Tous les mardis**: 10% d'avantage carte **sur les marques de la sélection Mousquetaires**
- **Tous les jeudis**: Doublez le montant de vos avantages carte

NOUVEAU!

- **www.famillenombreusefamilleheureuse.com: tous les jours**, 10% du montant de vos achats seront reversés sur votre Carte de Fidélité **sur près de 500 produits** des marques de la sélection des Mousquetaires

Noël à Sélestat

Crédit photo : Philippe Rauel

Sélestat : le 21 décembre 1521

C'est en ouvrant le registre des comptes de la Ville de Sélestat, dont les archives sont soigneusement conservées à la Bibliothèque Humaniste, que l'on découvre la mention, à la page 239, d'une tradition qui s'affirme aujourd'hui bien au-delà des frontières. *«(…) de même 4 schillings aux gardes forestiers pour surveiller les mais à partir de la Saint Thomas »*. Il s'agit là de la plus ancienne mention écrite connue au monde à ce jour faisant référence à l'Arbre de Noël.

Grâce aux travaux d'historiens passionnés par leur Alsace natale, son interprétation est limpide : si la Ville de Sélestat doit ainsi protéger sa forêt en prévoyant une telle dépense, il est à supposer que le fait de décorer un arbre (et non plus une branche) à cette époque de l'année était relativement courant et faisait partie des coutumes. Ce qui se confirme dans des écrits postérieurs datés de 1546, 1555 et 1557, également préservés dans les archives de la ville.

Mais revenons un moment à cette mention qui mérite quelques explications :

« (…) de même 4 schillings aux gardes forestiers pour surveiller les mais à partir de la Saint Thomas »

Le mai (*maya*, en alsacien) est l'arbre érigé pour célébrer un événement ou pour honorer quelqu'un. Ensuite, s'il est vrai que Saint Thomas se fête aujourd'hui le 3 juillet, selon les anciennes dispositions liturgiques, la Saint Thomas était célébrée le 21 décembre, jour le plus court et nuit la plus longue de l'année. C'est donc, historiquement, à partir de cette date que l'on se mettait en quête du sapin de Noël. Le 21 décembre reste bien évidemment la date du début du solstice d'hiver.

L'échanson à l'Hôtel de Ville de Sélestat, Balthazar Beck (1580–1641), dans sa chronique, décrit les principales coutumes observées à la «Herrenstube» (salle commune de l'Hôtel de Ville) lors de diverses fêtes ou cérémonies et notamment celles de Noël. Il y chante le cérémonial des gardes forestiers apportant les mais, il nous précise la parure de l'arbre faite de pommes et d'hosties et il décrit le rituel invitant les enfants des magistrats, les conseillers de la Ville et les employés municipaux à secouer l'arbre de Noël et le dépouiller de ses décorations et friandises. C'était en 1601…

Et si l'histoire sélestadienne ne dévoile pas toutes les évolutions et les anecdotes liées aux décorations et aux traditions ornementales du sapin de Noël, elle s'en fait l'écho au travers de l'exposition présentée dans la nef de l'Eglise Saint-Georges intitulée *«les décorations de l'Arbre de Noël depuis 1521»*.

Des témoignages extraordinaires à préserver hors du temps!

Alors à nous, Sélestadiens contemporains, d'écrire la suite de cette histoire…

Car ici à Sélestat, et peut-être plus qu'ailleurs, le sapin est notre hôte !

Le programme

Les incontournables

La première mention écrite de l'arbre de Noël à la Bibliothèque Humaniste jusqu'au 5 janvier, de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermée le mardi et les 25 et 26 décembre (les samedis de décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h), les 29 décembre et 5 janvier de 9h à 12h. **Entrée libre.**

Les décorations de l'Arbre de Noël à travers les siècles à l'Eglise Saint-Georges jusqu'au 4 janvier, de 9h à 19h, en dehors des offices religieux. **Entrée libre.**

Le Professeur Sappinus au pays des légendes et des traditions au Caveau Sainte-Barbe du 13 au 22 décembre. Ouvert tous les jours de 14h à 19h.

Noël des origines à la Bibliothèque Humaniste

Noël s'invite à la Bibliothèque Humaniste à travers l'exposition de tableaux de l'artiste peintre alsacien Alain Kauss, intitulée «Noël des origines».
Du 29 novembre au 24 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermée le mardi et les 25 et 26 décembre. **Entrée libre**.

Week-end lapon au Square Ehm

Le square se transforme en véritable camp lapon avec pour thème la découverte de la culture saami à travers le renne. Les enfants pourront venir caresser de véritables rennes en enclos et écouter des contes ou participer à des jeux lapons sous la tente. Les 20 et 21 décembre de 10h à 19h.

Animation gratuite ***proposée par la SAME en partenariat avec l'Office de la Culture.***

Crédit photo : Philippe Raviel

Parmi les nouveautés

Parcours Parc Alsace Aventure, place de la Victoire

Le Parc Alsace Aventure Nature de Breitenbach installe une structure mobile et propose 6 ateliers à 2 mètres du sol.
Samedi 13 et dimanche 14 décembre de 10h à 19h, pour les enfants entre 4 et 12 ans. Harnais et casque fournis.

Jouets d'hier et d'aujourd'hui au Caveau Sainte-Barbe

L'Office de la Culture vous invite à un voyage au pays des souvenirs de ces jouets indémodables traversant les décennies et les siècles, mais aussi d'un ancien manège d'Europa-Park.
Du samedi 29 novembre au mercredi 10 décembre, ouvert tous les jours (sauf lundis) de 14h à 19h. **Entrée libre**.

À la découverte des traditions de Noël, les visites guidées de la ville

Il vous est proposé de découvrir le patrimoine de la ville à l'heure de Noël lors d'une visite guidée gratuite, incluant la dégustation de bredales à la Maison du Pain.
Les dimanches 30 novembre et 14 décembre à 16h, départ devant la Maison du Pain.
Le mercredi 3 décembre à 14h30 pour une visite destinée aux enfants de 6 à 10 ans.

Noël solidaire

Les associations de solidarité, Square Ehm

Les associations de solidarité sélestadiennes seront présentes au coeur du marché de Noël pour proposer des idées de cadeaux (objets artisanaux, décorations de Noël…) au profit de leur cause : l'association Arc en ciel du 22 novembre au 24 décembre, l'association Poils de Bonheur du 8 au 14 décembre, le Rotary Club Centre Alsace du 15 au 21 décembre et le CIDH les 3 week-ends avant Noël ainsi que les mardis.

> l'association Paprika sera présente les trois premiers week-end de décembre pour une vente de bredales, au sein du marché de Noël de l'Artisanat, Arsenal Saint-Hilaire.

Veillée de solidarité «L'arbre aux pommes», Eglise Notre-Dame de la paix

Les choristes unissent leurs voix pour célébrer le temps de l'Avent et la venue de Noël. Avec la participation des chorales : À Coeur Joie, Harmonie Chorale, Chorale Grégorienne, Chorale Sainte Cécile, Choeur des Anciens Marins, la Chorale des enfants de l'Ecole de Musique de Sélestat et des Cors des Alpes du Hohnack.
Dimanche 21 décembre à 17h.
Entrée libre.

Plateau au profit du Centre Communal d'Action Sociale de Sélestat.

Les rockeurs ont du coeur, concert de soutien

Zone51 s'associe à la ville de Sélestat et propose un concert de solidarité en faveur de l'Epicerie Sociale Paprika. Samedi 20 décembre à 20h, aux Tanzmatten.

L'association Paprika œuvre en faveur des personnes en difficulté financière et facilite l'accès à des produits de consommation courante. En guise de paiement, un panier de denrées alimentaires non périssables d'une valeur de 13€ ou plus pourra être remis à l'entrée.

> Pour plus d'informations <

www.tanzmatten.fr

www.zone51.net

Un week-end d'exception avec la Confrérie du Sapin

Le loto et autres jeux du professeur Sappinus, 2e étage du complexe Sainte-Barbe

Une invitation familiale à destination des enfants autour d'une soirée ludique animée par le Professeur Sappinus : *«Attention à l'escalier»*, *«Le maillon fou»*, *«N'oubliez pas votre boule de Noël»*, *«Qui veut gagner un sapin »*… Vendredi 19 décembre à 19h30. Tarif des 3 cartons de jeu 10€, (à l'unité 4€). ***Inscriptions obligatoires auprès de l'Office de la Culture.***

… et le rallye touristique pédestre *«Mon sapin, à toute histoire un berceau»*

Samedi 20 décembre. Départ à 14h devant le Caveau Sainte-Barbe, retour à 16h. **Participation libre, *inscriptions par famille ou équipe auprès de l'Office de la Culture.***

Le détail de ces animations est à retrouver dans le guide :
Le Programme des festivités

> RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS <

Office de la Culture de Sélestat
✆ 03 88 58 85 75

www.noel-selestat.fr

L'actu des Christmas Cities

Le 4e séminaire des Christmas Cities s'est tenu à Durham (Grande-Bretagne) les 4 et 5 octobre dernier. La Ville de Sélestat a participé à cette rencontre au cours de laquelle ont été définies plusieurs actions telles que la réalisation de la DVD postcard (un support multimédia qui présentera chaque ville), la diffusion du kit de Noël (objets, décors, textes…) permettant à Sélestat d'exposer ses traditions à travers le monde et un site internet commun.

Pour découvrir ou redécouvrir le réseau des Christmas Cities, l'Office de Tourisme vous propose un tour d'horizon des villes partenaires lors d'une exposition qui se tiendra dans ses locaux du 1er au 24 décembre. **Entrée libre.**

Les Sélestadiens sont tous invités à décorer leurs façades, fenêtres, portes d'entrée, jardins… d'accessoires divers : guirlandes, lumières, bonhommes de neige, père Noël, lutins et autres paquets cadeaux et branchages de sapin. Merci à tous ceux qui font vivre Noël dans la ville et participent à la féerie qui lui est propre…

Questions à l'élue

Anne Deschamps-Dellenbach,
Adjointe chargée de la Culture et de la valorisation du Patrimoine

Quel est le sens de Noël pour Sélestat ?

Sélestat a la chance d'abriter en ses murs les écrits de 1521, un précieux trésor d'authenticité qui fait de Noël une fête chère à la cité… c'est donc tout naturellement qu'à Sélestat vivent et vibrent les valeurs de tradition mais également de solidarité que sont celles de Noël.

Quel est l'investissement de la ville pendant la période de Noël ?

Parmi les activités culturelles que propose la ville, il en est deux incontournables : le Corso Fleuri et Noël. Ces deux temps forts rythment à eux seuls une partie de l'actualité sélestadienne. Une fois le Corso Fleuri terminé, le service culturel de la ville s'attelle au programme de Noël. Jusqu'au mois de décembre, ce sont également les équipes techniques qui interviennent sur le terrain. La recherche des animations de Noël et leur mise en place est donc un projet conséquent lors duquel de nombreux agents se mobilisent en travaillant main dans la main.

Déco' éco-responsable

Dans le cadre des festivités de fin d'année, fidèle à sa politique d'économie d'énergie, la Ville de Sélestat installera des guirlandes lumineuses à faible consommation en énergie électrique, utilisant les nouvelles technologies, type LED (diode électroluminescente).

EUROPA PARK®

Depuis de nombreuses années, la Ville de Sélestat et Europa Park ont noué un partenariat fort

Le char du Père Noël réalisé par les agents de la ville (Corso 2005) exposé devant l'Hôtel Colosséo

Crédit photo : Christophe Meyer

Le Professeur Sappinus, présent cette année encore sur le parc pour conter les merveilles séletadiennes et la singulière histoire de la première mention du sapin de Noël…

Les compétences des uns sont mises au service des autres pour le plus grand plaisir des visiteurs.
Et ce Noël 2008 ne dérogera pas à la règle…Laissez-vous surprendre de part et d'autre du Rhin.

POUR TOUT SAVOIR SUR LE SAPIN
ORIGINE, HISTOIRE, TRADITIONS, RECETTES...

PRIX PUBLIC 23 EUROS

INCLU :
LES PRINCIPALES ESSENCES
PROFESSEUR SAPPINUS©
LE SAPIN DANS L'HISTOIRE
LA DÉCO DE L'ARBRE DE NOËL
DES RECETTES AU GOÛT SAPIN
ILLUSTRÉ DES BELLES PHOTOGRAPHIES DE CHRISTOPHE MEYER

A toute histoire, un berceau

Sélestat - qui conserve la plus ancienne mention écrite connue au monde de la tradition du sapin de Noël - rend hommage au roi des forêts à travers un livre richement illustré de 96 pages.

Une belle idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Points de vente à Sélestat :
Office de la Culture - Office de tourisme - Mairie de Sélestat - Maison du Pain
Librairie Wachenheim - Librairie Pleine Page - Espace Culturel Leclerc

FONDS MARTEL CATALA
ANNE SCHUHLER

The Wide Eyes®

office de la culture de sélestat

sélestat alsace centrale

SÉLESTAT
Marque de culture

Paix sur terre aux hommes de bonne volonté

C'est le souhait de la fête de Noël tel que Saint Luc nous le rapporte dans son évangile (chapitre 2, verset 14). *Est-ce encore un de ces vœux pieux que l'on brandit pour faire mieux passer la potion amère de la réalité ? Tant de régions connaissent la guerre ! Tant de familles sont déchirées ! Tant d'hommes, de femmes, d'enfants sont blessés dans leur dignité !*

Le courage de l'action

Pour annoncer la paix, pour vivre la paix, pour offrir la paix, il ne suffit pas de ne pas désirer la guerre. *«La guerre a beau être juste ou sainte, elle réveille dans le cœur de l'homme tous ses démons»* (Eloi LECLERC, Exil et tendresse).

La véritable Paix suppose un courage qui dépasse celui de la guerre : elle est activité créatrice, elle est énergie spirituelle. *«Le fruit de la justice sera la paix, la justice produira le repos et la sécurité pour toujours»* (Isaïe 32, 17). C'est là que les termes de fraternité, de compassion, employés par l'abbé Pierre ou sœur Emmanuelle, nos compatriotes, prennent leur dimension : agir, mais pour et avec autrui.

Être en paix à l'intérieur de soi-même

Une vision angoissée, désordonnée et mensongère du monde provoque l'erreur, l'agression, le conflit. Il ne faut pas se contenter de buter sur ses problèmes personnels, ses désillusions, ses souhaits déçus, ses blessures et les humiliations subies… Chacun de nous peut découvrir en lui un espace intérieur où il peut faire la paix avec lui-même, avec sa vie, son histoire… La paix intérieure inspire des dispositions pacifiques envers autrui. En trouvant la paix intérieure, la paix extérieure deviendra une réalité ! Si nous vivons pleinement l'esprit de Noël, nous passerons du chaos à la paix !

Espérance

Trop de nos contemporains ne croient plus possible l'unité entre les hommes. Tant que le cœur de l'homme sera soumis aux passions de l'argent, du pouvoir et de la domination, la guerre est possible sous une forme ou une autre. Dans la Pastorale des santons de Provence, Marie dit au berger : *«Les hommes n'ont pas besoin de chien pour qu'on les garde. Ils ont besoin d'amour.»*

La paix est possible ! Nous en avons des signes ! Rappelons-nous le concert pour chanter la paix du 11 mai 2008 aux Tanzmatten conjointement organisé et animé par la Communauté israélite, l'Association franco-turque et les Paroisses protestante et catholique de Sélestat. Sans oublier la désormais traditionnelle *«marche de la Lumière»* aux jours de la fête de Hanoukka qui permet aux chrétiens de retrouver leurs racines historiques et spirituelles juives ; cette année ce sera le lundi 22 décembre.

La paix est possible ! À Noël, les mains se tendent, les cœurs se rapprochent : donnez la paix autour de vous.

La paix est possible si nous la voulons ! La paix est possible si elle nous émerveille encore ! Dans la Pastorale des santons de Provence, il y a encore cette phrase destinée au Ravi : *«Le monde sera merveilleux tant qu'il y aura des gens comme toi, capables de s'émerveiller.»*

Puisque nous fêtons Noël, travaillons pour que la discorde donne naissance à la paix, pour que de la haine jaillisse l'amour, pour que les ténèbres cèdent le pas à la lumière : devenons des porteurs de paix !

Joyeux Noël et bonne année 2009 pour une année de paix !

Jürgen GRAULING, Pasteur,
Jean-Luc LIÉNARD, Curé,
Philippe JACQUEMIN, Vicaire
et Yacov WEIL, Chantre

Téléthon

Samedi 6 décembre 2008, le Téléthon s'installe place d'Armes et propose tout un après-midi d'animations et de défis avec en toile de fond, la lutte contre la myopathie. Ville ambassadrice l'an passé, Sélestat a récolté en 2007 plus de 24 325 €. Cette année, 19 associations prendront part à la fête et proposeront entre autre des courses de mini-voitures, des randonnées, des démonstrations artistiques et de nombreux autres défis originaux.

5 ET 6 DÉCEMBRE 2008

Le grand virage des traitements, c'est maintenant.

En amont de la journée du 6 décembre

- **Samedi 29 novembre de 17h à minuit, grand loto au profit du Téléthon au 2e étage du complexe Sainte-Barbe**
- **Dimanche 30 novembre de 13h à 18h, tournoi de handball organisé au COSEC**

Les associations et entreprises participantes :

le Cercle Catholique Aloysa, le Club Vosgien, la Société SALM, les Scouts de France, le Karaté Club, le Ballet Théâtre d'Aujourd'hui : démonstrations et chorégraphies, les Echecs Foyer Notre-Dame, le Tennis club, le Lions Club, Association Générale des Familles, Mei Hua Zhuang, Société Daramic, Sélestat Alsace Handball, les Scouts de Sélestat, Association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés, le 2 CV Club, les Artisans de Sélestat.

Rendez-vous place d'Armes de 13h30 à 18h

3637 LA LIGNE DU DON

telethon.fr LE DON EN LIGNE

Nos résidences de charme

au cœur de l'Alsace !

Le Clos Belrose

À Epfig,
la plus belle façon d'être chez soi

Le Clos du Bailliage

À Châtenois,
l'exception a son adresse

Le Domaine d'Orfeuil

À Ebersheim,
l'ambiance conviviale et pittoresque

87, rue du Maréchal Foch - 67730 CHÂTENOIS - Tél. 03 90 57 28 20
info@alcys-residences.com - www.alcys-residences.com

Alcys RESIDENCES

RECYCLAGE VVK

SITE DE RECYCLAGE

Collecte et traitement
de matériaux inertes,
Location de conteneurs - bennes

VENTE DE MATERIAUX RECYCLES

Terre végétale	Pièces de grès
Divers remblais criblés	Moellons
Moraines	Roches décoratives

Site : lieu-dit « Heuwiller »
Route de Dambach-la-Ville
67 600 Ebersheim
Tél. - Fax : 03 88 85 79 36
Tél. siège : 03 88 58 37 20

Édouard
GILG
Assurances

à Sélestat

✆ 03 88 92 08 61

Travaux de voirie

Mise en place de bornes électriques

le dispositif, rue de Verdun

À l'image des entrées rue de Verdun, de la Cigogne ou du 17 novembre, il a été décidé de mettre en place des bornes électriques pour réglementer l'accès de la rue des Chevaliers.

Ce dispositif permettra outre de restituer cet espace aux piétons, de redynamiser l'activité commerciale en y assurant un accès restreint aux véhicules.

Les bornes seront installées début 2009, rue des Chevaliers à l'intersection avec la rue de la Poste et la rue des Marchands.

À l'intérieur de ce périmètre le stationnement sera interdit et la circulation réservée aux véhicules habilités.

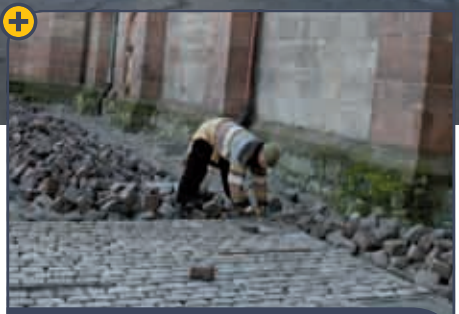

Des pavés aux abords de l'Eglise Saint-Georges

Les abords de l'aile nord de l'Eglise Saint-Georges ont été pavés au mois d'octobre.

Cette opération s'inscrit dans une volonté de valoriser le site et d'en renforcer le caractère historique.

Le revêtement de l'allée piétonne qui emprunte le Square Saint-Georges sera lui aussi refait, fin 2008.

La voirie se refait une beauté

La Ville de Sélestat a entamé au courant du 2e semestre des travaux d'amélioration du réseau routier (régénération des couches de roulement). Ces opérations ont eu lieu à plusieurs endroits de la ville : avenue Pasteur, avenue du Dr Houllion et rue du Sand (extrémité sud de l'avenue Schuman).

Les travaux avenue du Docteur Houllion

Sûre d'arriver sans encombre,
Emma profite du TER pour s'évader avec son prince charmant…

TER 200

Sélestat - Strasbourg

30 allers-retours quotidiens directs

Un train toutes les 1/2 heures aux heures de pointe, 3,50 € l'aller-retour Sélestat - Strasbourg avec son abonnement de travail : Emma avait inventé la manière de se faire la vie plus belle tout en augmentant son pouvoir de séduction. En y réfléchissant, les choses lui semblaient de plus en plus claires : avec TER 200, elle était sur la bonne voie. Son prince était sous le charme…

Région Alsace

SNCF

ter ALSACE

TER ALSACE. POUR ÊTRE BIEN, BOUGEONS MIEUX.

Un nouveau Commandant

pour la Police Nationale

«Je prends en main un bébé qui se porte bien»

Le nouveau Commandant de police, Monsieur André Dubrulle a été accueilli le 15 octobre dernier à Sélestat en remplacement de Monsieur Christian Priouzeau, parti à la retraite. Père de famille de 51 ans, le nouveau Commandant était depuis 2005 en poste à Guebwiller. Il rejoint aujourd'hui la Ville de Sélestat comme chef de circonscription.

Interrogé au lendemain de sa prise de fonction, le Commandant dit prendre en main *«un bébé qui se porte bien»*, même s'il ressent chez les Sélestadiens un certain besoin de sécurité. C'est donc dans la continuité des efforts et résultats fournis par les agents de la police nationale de Sélestat que le Commandant Dubrulle compte travailler avec pour leitmotiv le maintien et le renforcement de la sécurité et de la tranquillité publiques.

Les actions inscrites au programme paraissent d'ailleurs clairement s'inscrire dans cet objectif. Parmi les axes de travail figureront le renforcement des patrouilles mixtes, Police Municipale/Police Nationale, pour une sécurité accrue en centre et en périphérie de la ville, la mise en place de la vidéo protection au centre ville, l'application stricte de la réglementation en vigueur par les débits de boissons (en référence à la vente prohibée d'alcool aux mineurs) ou encore l'investissement dans la prévention de la délinquance (notamment au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

À la tête de 54 fonctionnaires, le Commandant Dubrulle, se dit satisfait de pouvoir agir pour une ville de la taille de Sélestat qui lui permettra de «s'investir pleinement et de rendre aux Sélestadiens des services qu'ils sont en droit d'attendre, via toutes formes d'actions préventives et répressives».

Le Commandant Christian Priouzeau et son successeur André Dubrulle

La maison de la citoyenneté et de la Police Municipale

Une partie de l'ancien couvent de la rue de l'Hôpital abritera à la rentrée 2009 un service d'accès aux droits et de médiation juridique ainsi que les bureaux de la Police Municipale.

Inoccupés depuis 2000, les locaux du couvent des Dominicains de Sylo devenus en 1961 hospice pour personnes âgées sont depuis le mois d'octobre 2008 le théâtre d'importants travaux de réaménagement. Le chantier, mené par la société Domial pour le compte de la Ville de Sélestat, projette la mise en place de nombreux bureaux et notamment d'un accueil commun pour diriger les personnes vers les services adéquats.

NAISSANCES - 01/08 Enzo (m) de Juliette Fischer • **04/08** Lilou (f) de Gilles Blec et de Sandra Pajak • **06/08** Benjamin (m) de Manuel Husson et de Angélique Imbs • **08/08** Juliette (f) de Benoit Wach et de Nadia Petrovic • **09/08** Adrien (m) de Antony Coelsch et de Virginie Beguerie • **10/08** Edim (m) de Ozbek Koca et de Nilgun Akdag • **11/08** Aaron (m) de Salouwa Lahssini • **16/08** Jordan (m) de Julien Thal et de Jessica Bourcheix • **18/08** Emma (f) de Yannick Cappa et de Nelly Flecksteiner • Diren (m) de Nesimi Kartal et de Sevgi Celik • **23/08** Mattéo (m) de Jérôme Rinn et de Delphine Sanchez • **24/08** Maëva (f) de Serge Stenzel et de Sandra Steuer • Clara (f) de Nicolas Ringeisen et de Marie Finck • **30/08** Gaël (m) de Damien Hihn et de Sophie Weber • **02/09** Maëlan (m) de Eric Bosshardt et de Sylvie Schwentzel • **04/09** Arda (m) de Mehmet Dogan et de Hasret Ayik • Shahima (f) de Mohamed Ouled Khalifa et de Karine Ammari • Maëlle (f) de Frédéric Bau et de Nathalie Bittel • **05/09** Margaux (f) de Mickaël Mamprin et de Cécile Temme • **06/09** Lohan (m) de Benoit Vial et de Julie Garde • **07/09** Blanche (f) Michel Burdloff et de Maud Lebarbier • **10/09** Tristan (m) de Paul Bérard et de Christelle Lier • Lucas (m) de Aurélie Niederer • **11/09** Louanne (f) de Grégory Jehl et de Laetitia Chatelain • **13/09** Mélina (f) de Aziz Rhazoui et de Muriel Grandidier • **14/09** Lucas (m) de Jean-Luc Riehl et de Sophie Rentz • **18/09** Lucas (m) de René Haegi et de Victoriya Semenyuk • **19/09** Phanuel (m) de Francis Seret et de Evelyne Nyabeng • **23/09** Gabriel (m) de Gauthier Baudoin et de Marie Martin • **26/09** Luna (f) de Nourredine Darir et de Geneviève Lang • **29/09** Valentin (m) de Patrick Beyer et de Anne-Caroline Guth • **30/09** Timélia (f) de Clément Höltschi et de Stéphanie Santos • **01/10** Evan de François Mounier-Gander et de Cindy Chevassu • Maël (m) de Jérome Pichon et de Adeline Pelhate • **02/10** Asli (f) de Ahmet Tural et de Zehra Dalgin • **04/10** Mélanie (f) de Thomas Neumann et de Monika Straub • **07/10** Omer (m) de Isa Altun et de Hafiza Balasar • **10/10** Jonas (m) de Gérald Schutz et de Evelyne Guth • **11/10** Gul (f) de Altan Degirmenci et de Cemile Degirmenci • **18/10** Kylian (m) de Gilles Gérard et de Estelle Jacquinot • Elias (m) de Théophile Viseux et de Sylvie Keck • Isaac (m) de Antoine Weiss et de Jacqueline Adolphe • **22/10** Alexandre (m) de Daniel Dietrich et de Rapiporn Phumiprasat • **24/10** Théo (m) de David Cordier et de Mélaine Sadatchy • **25/10** Capucine (f) de Florian Cazin et de Aurore Marchal • Enzo (m) de Jean-Martin Scheibling et de Julie Dupalut • **27/10** Clara (f) de Michael Martin et de Jeanne Jeanselme • **28/10** Camille (f) de Christophe Tortrotau et de Marie Francess Duc • **31/10** Thibo (m) de Elodie Hennard • Nathan (m) de Jérome Ferrenbach et de Laetitia Cohu

MARIAGES - 02/08 Sébastien GÉRARDIN et Régine ZITTE • Benoît FALLER et Carmela SCIBETTA • Christophe KOEHL et Stella KOEHLER • Sébastien DURIEU et Angélique STRAUB • Christophe BROCHET et Vanessa KNOBLOCH • **08/08** Christophe STAHL et Geneviève RAUSCHER • Olivier STROBEL et Solange DURGETTO • Raphaël MEUNIER et Maud BERST • **14/08** Arnaud TOUSSAINT et Carla FUNARO • **23/08** Michaël STERN et Jennifer PFRIMMER • Christopher TETOHU et Audrey GILG • Christophe MAILLARD et Rachel OBRI • Jean Luc SAAS et Valérie QUENEC'HDU • **29/08** Philippe KEMPF et Audrey MAYENAQUIBY • **27/09** Samuel HAKOPIAN et Sanam ABASSOV • Stéphane JUNG et Valérie SCHWOERTZIG • Frédéric HUTSCHKA et Mireille AYITE • Patrice PETER et Marie-Elisabeth MAGALHAES • Özcan UNAL et Sophie DEGIRMENCI • **15/10** Claude LAUGÈRE et Marie-Louise NORTH • **18/10** Rémy CLIVET et Caroline BRAND • Didier WAGNER et Alodie ANZIANO • Mohamed AOULED KHALIFA et Karine AMMARI • **25/10** Hakim KHADDAJ et Laïla BELHIDAOUI • Dominique BRUNSTEIN et Stéphanie HERVEY

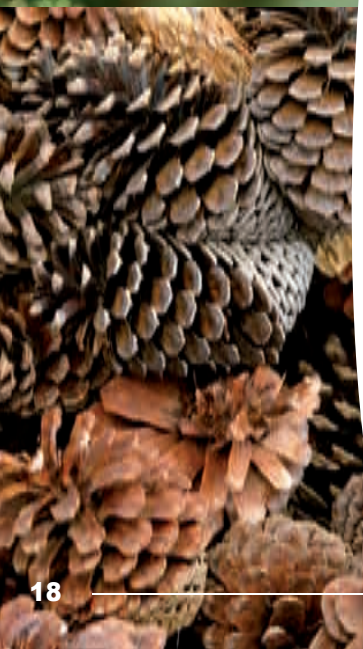

DÉCÈS - 31/07 Paulette GUTH, épouse d'Antoine UFFLER • **02/08** Yvonne RAEPPEL, veuve de Guillaume PFISTER • **04/08** Marie BISCHOFF, veuve d'Arsène SCHWAB • Emile BRUNSTEIN, époux de Marie-Madeleine SIPP • **05/08** Joseph BOHN, veuf de Alice LOOS • **12/08** Raymond GABRIEL, époux de Marie SCHOEPFF • **14/08** Marc GAY, époux de Louise CORROY • **17/08** Jean-Claude GILBERTAS, époux de Marie-Claire DENEFELD • **23/08** Antoine SANCHEZ, époux de Marguerite MAIRE • **29/08** Léonie LISS, veuve d'André ZIMMERMANN • Auguste FRANTZ, veuf de Alice ZINCK • **30/08** Barbara SOHLER, célibataire • André WINTERSTEIN, célibataire • **01/09** François SENGLER, veuf de Marie Joséphine JEHL • Michel GOUIN, célibataire • **11/09** Hélène GILLMANN, veuve d'Aloïse PFANNER • **12/09** Monique BAUMGARTNER, épouse de Robert EHRET • **18/09** Pierre GASPERMENT, veuf de Jacqueline HENGER • **03/10** André PETER, époux de Thérèse SCHNEIDER • **08/10** Ernestine WAHL, veuve de Georges SCHMITT • **11/10** Marcel RAUSCHER, époux de Anna FREY • **12/10** Gérard SCHALK, époux de Hélène SOHLER • **14/10** Danielle RAFFATH, épouse de François SIGRIST • **18/10** Marie Louise WEBER, veuve de Raymond FRANTZ • **20/10** Pierre DUTTER, célibataire • **22/10** Denise GOERKE • **23/10** Marie-Madeleine HUFFSCHMIDT, épouse de Marcel SMOCZYNSKI • **26/10** Martin EGÉLÉ, époux de Alphonsine HUMBRECHT • **29/10** Clémence WOLFFER

Les grands anniversaires de décembre 2008 à février 2009

La municipalité adresse ses sincères félicitations aux seniors qui ont la joie de fêter leur anniversaire. Qu'ils puissent, pendant de nombreuses années encore, profiter des bienfaits de la vie.

Décembre 2008

Monsieur Lucien FENDER, ***91 ans le 3 décembre***

Monsieur Mabkout HEMRIT, ***90 ans le 4 décembre***

Madame Alice MASSELIER, ***93 ans le 5 décembre***

Madame Marcelle SABLIER, née FOUR, ***94 ans le 5 décembre***

Monsieur Marcel RIEFFEL, ***96 ans le 7 décembre***

Monsieur Jean GASPERMENT, ***95 ans le 10 décembre***

Monsieur Serge FROUSSART, ***96 ans le 11 décembre***

Madame Charlotte VOEGTLI, née KEMPF, ***90 ans le 11 décembre***

Madame Maria KUENTZ, née ANDREONI, ***91 ans le 12 décembre***

Madame Marie HUMBEL, née HEILIGENSTEIN, ***94 ans le 12 décembre***

Madame Marguerite PANNETIER, née HOLL, ***92 ans le 16 décembre***

Madame Marie DANNER, née WEIS, ***97 ans le 16 décembre***

Monsieur Raymond ZIEGLER, ***90 ans le 17 décembre***

Madame Eugénie KISTER, ***94 ans le 18 décembre***

Madame Emilie WEHRLE, née FREY, ***90 ans le 18 décembre***

Madame Joséphine DUBOIS, née MORVAN, ***90 ans le 29 décembre***

Janvier 2009

Madame Cécile TAGLANG, née HAERTEL, ***90 ans le 4 janvier***

Madame Louise KLEIN, ***101 ans le 4 janvier***

Monsieur Charles SEIPEL, ***93 ans le 5 janvier***

Monsieur Arthur VOEGTLI, ***90 ans le 6 janvier***

Madame Joséphine MAIER, née MULLER, ***90 ans le 16 janvier***

Madame Louise ARMBRUSTER, née EGELE, ***91 ans le 30 janvier***

Février 2009

Madame Marie Madeleine REGUERA, née BRONNER, ***91 ans le 3 février***

Madame Erna LOTZ, née ENGELS, ***92 ans le 4 février***

Madame Germaine DUPORTAIL, née ANCEL, ***96 ans le 5 février***

Madame Marie-Stéphanie STUDLER, ***94 ans le 5 février***

Madame Marie-Madeleine VIRAS-SAMY, née BARTHEL, ***90 ans le 5 février***

Madame Amélie BALTHASAR, née NUFER, ***91 ans le 17 février***

Monsieur Gabriel LIGIER, ***91 ans le 18 février***

Madame Alice DAYAT, née MENGES, ***90 ans le 25 février***

information

Un dossier de candidature à la médaille de la famille française peut être complété par les mères de famille de 4 enfants et plus. Ces dossiers sont disponibles auprès du Service Population place Saint-Georges et doivent être complétés avant le 31 décembre 2008 pour une attribution en 2009.

À l'approche de votre anniversaire ou de vos noces, si vous ne souhaitez pas que votre nom soit mentionné dans cette rubrique, merci de le signaler 3 mois auparavant à la rédaction du journal par téléphone au **03 88 58 85 16** ou par mail à l'adresse :

selestadien@ville-selestat.fr

Noces d'or

50 ans de mariage

Monsieur RIEBER André et Madame COELSCH Denise, *le 6 février*

Monsieur BUCKENMEYER Pierre et Madame KERN Marie-Louise, *le 7 février*

Noces de diamant

60 ans de mariage

Monsieur BORGNE Marcel et Madame PLATZER Elisabeth, *le 23 décembre*

Monsieur MULLER Alphonse et Madame SCHUTZ Yvonne, *le 7 janvier*

Monsieur STENGER Albert et Madame HERZOG Germaine, *le 14 janvier*

Monsieur LANCIEN Raymond et Madame HUBER Charlotte, *le 15 janvier*

Monsieur FUCHS Laurent et Madame SCHNEIDER Irène, *le 18 février*

Raymond Roelly

membre du comité de pilotage seniors

Retrouvez dorénavant dans chaque numéro la présentation d'un des membres du comité de pilotage seniors.

Président depuis 2006 des Amis et retraités du Heyden, Raymond Roelly parle de son association comme d'un *«lieu où l'on se rassemble, discute et où l'on revit»*. En effet, l'association conduite par huit membres et qui compte aujourd'hui 200 membres, propose tous les deux mois à ses adhérents une journée de sortie en Alsace ou dans les régions allemandes voisines avec souvent au programme la découverte de lieux culturels et originaux (récemment la chocolaterie Stoeffel à Haguenau). Les participants, âgés pour la plupart de 60 à 85 ans, sont bien évidemment Sélestadiens, mais pas tous originaires du quartier du Heyden comme on pourrait le croire. Depuis sa création dans les années 1980, l'association a évolué et est aujourd'hui avec l'Association Générale des Familles et la Ville de Sélestat l'une de celles à œuvrer pour les seniors en leur proposant régulièrement des activités. Pas surprenant donc d'y trouver des Sélestadiens de tous quartiers…

Raymond Roelly, par ailleurs membre du comité de pilotage seniors et du conseil de surveillance du CCAS, espère faire encore vivre ce dynamisme et mettre à profit son expérience de président d'association par sa présence au sein du comité qu'il a rejoint au mois de mai dernier.

Pour rejoindre l'Association des Amis et retraités du Heyden

> Contact <

✆ **03 88 82 50 38**
ou ✆ **03 88 82 16 18.**

Récit d'une visite automnale…

Par un beau dimanche d'automne, un autocar emmène une cinquantaine de seniors sélestadiens aux Jardins de Callunes à Ban de Sapt (Vosges).
Les forêts flamboient sous le soleil automnal, les yeux s'écarquillent devant les beaux paysages et après une petite heure de trajet, c'est l'arrivée dans ce parc paysagé de trois hectares… Surprise! c'est la fête des bruyères ! Nous en découvrons de multiples variétés, des taches de couleurs et allées gazonnées, sérénité d'une nature harmonieuse créé par un paysagiste talentueux. Au rythme d'instruments anciens, nous suivons les danseurs vosgiens qui animent la fête à travers le parc vallonné. Le goûter vient à point nommé nous ravigoter. Hélas, l'heure de remonter dans le car arrive déjà…

Guettez bien la page d'Appoline et Joseph : d'autres animations vous seront proposées, il suffit de s'y inscrire pour participer.

À venir :

le dimanche 7 décembre 2008 à 11h aux Tanzmatten, la fête de Noël des personnes âgées.

Le transport peut être pris en charge, sur demande des participants lors de l'inscription. Un cadeau sera remis à chaque convive. Les personnes absentes le 7 décembre pourront venir le retirer au CCAS du 9 décembre au 9 janvier 2009.

Centre Communal d'Action Sociale

> Contact <

12A rue de la paix
67600 SELESTAT

✆ **03 88 58 85 80**

Ein Weihnachten der Wahrheit

Wir nähern uns mit großen Schritten dem Weihnachtsfest.

In dieser bewegten Zeit wird oft vergessen, sich eine bedeutende Frage zu stellen: Welches ist die eigentliche Bedeutung des Weihnachtsfestes?
Wer von uns wird antworten : Dies ist der Moment, an dem die Menschen zusammenkommen, an dem Frieden herrscht und alle Menschen solidarisch sind?

Vielleicht ist es zunächst einmal der Moment, damit aufzuhören denjenigen Menschen falsche Versprechungen zu machen, die gegenwärtig die schlimmen Auswirkungen der Finanzkrise erleben müssen, die uns erfasst hat.

Vielleicht ist es auch der Moment, um damit aufzuhören die Unwahrheit zu sagen, indem man ständig bessere öffentliche Dienstleistungen einfordert und sich gleichzeitig weigert, hierfür höhere finanzielle Mittel zur Verfügung zu stellen! Oder auch die Tatsache zu berücksichtigen, dass bei höheren Ausgaben für die privaten Haushalte auch die der Gebietskörperschaften steigen.

Uns geht es darum, die besten öffentlichen Dienstleistungen zum günstigsten Preis anzubieten und aktiv dazu beizutragen, die Verwendung der Mittel effizienter und transparenter zu gestalten.

Jeder weiß, dass unser gesamtes Team sich intensiv um alle diese Fragen kümmert und dass für uns bei unserem Handeln der Begriff Solidarität keine leere Worthülse ist.

Ich übersende Ihnen allen sowie Ihren Verwandten, Freunden und Bekannten meine besten Wünsche für das Jahr 2009.

Un alle wensch ich Eich a frendlichi Wihnachda !

Bien cordialement

Marcel BAUER
Maire de Sélestat
Conseiller Général du Bas-Rhin

Une animation proposée dans l'établissement lors de la Semaine Bleue.

Les maisons Dr Oberkirch :

pour un lieu de soins et de vie

La ville de Sélestat compte quatre établissements d'accueil pour personnes âgées : les Résidences Fleurie, Bien-Être, Emmanuel et les Maisons Dr. Oberkirch, seule maison de retraite à proposer un service médicalisé.

Construit tout à côté de l'hôpital, le bâtiment des Maisons Dr. Oberkirch accueille depuis 2000 les pensionnaires logés auparavant au cœur de la ville, à Saint-Quirin, rue de l'Hôpital.

Aujourd'hui, ils sont plus de 105 à vivre dans l'établissement, divisé en deux secteurs : l'unité de soin longue durée et l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes).

Si le dessein premier de l'établissement est celui d'apporter aux résidents des soins médicaux adaptés, la volonté des bénévoles de l'association des Amis des personnes âgées des Maisons Oberkirch s'affiche clairement : *«agrémenter et adoucir le quotidien parfois douloureux des résidents»*.

De fait, l'encadrement assuré par le personnel soignant de l'hôpital comprend également une sphère «sociale» assurée par des bénévoles et qui se traduit par des sorties ponctuelles et des actions comme la distribution de livres.

Pour un lieu de soins et de vie

Si le déménagement il y a 8 ans a permis l'installation dans de nouveaux locaux plus vastes et mieux adaptés, il a sans conteste éloigné les pensionnaires de l'activité du centre ville en compliquant le maintien d'un lien social précieux… C'est précisément ce lien que la direction souhaite renforcer.
En ce sens, il existe une cafétéria ouverte la semaine en après-midi qui tend à devenir un lieu de rencontre entre les résidents et leurs familles. Plus récemment, c'est le projet musique à l'hôpital qui a été mis en place avec l'intervention de musiciens une fois par semaine auprès des résidents alités.

Ces initiatives aujourd'hui assurées par des bénévoles seront, grâce à la volonté et à la collaboration de chacun, amenées à se multiplier. Aujourd'hui le souhait du personnel encadrant est de continuer dans cette voie d'ouverture vers l'extérieur pour arriver à faire de la maison de retraite Dr. Oberkirch un véritable lieu de vie.

Si vous souhaitez consacrer votre temps libre au profit d'animations auprès des résidents, contactez le président de l'association des amis des personnes âgées des Maisons Oberkirch,

M. Daniel Wolfersperger
✆ 03 88 82 23 33

Vous voulez construire, aménager
ou transformer votre habitat ?

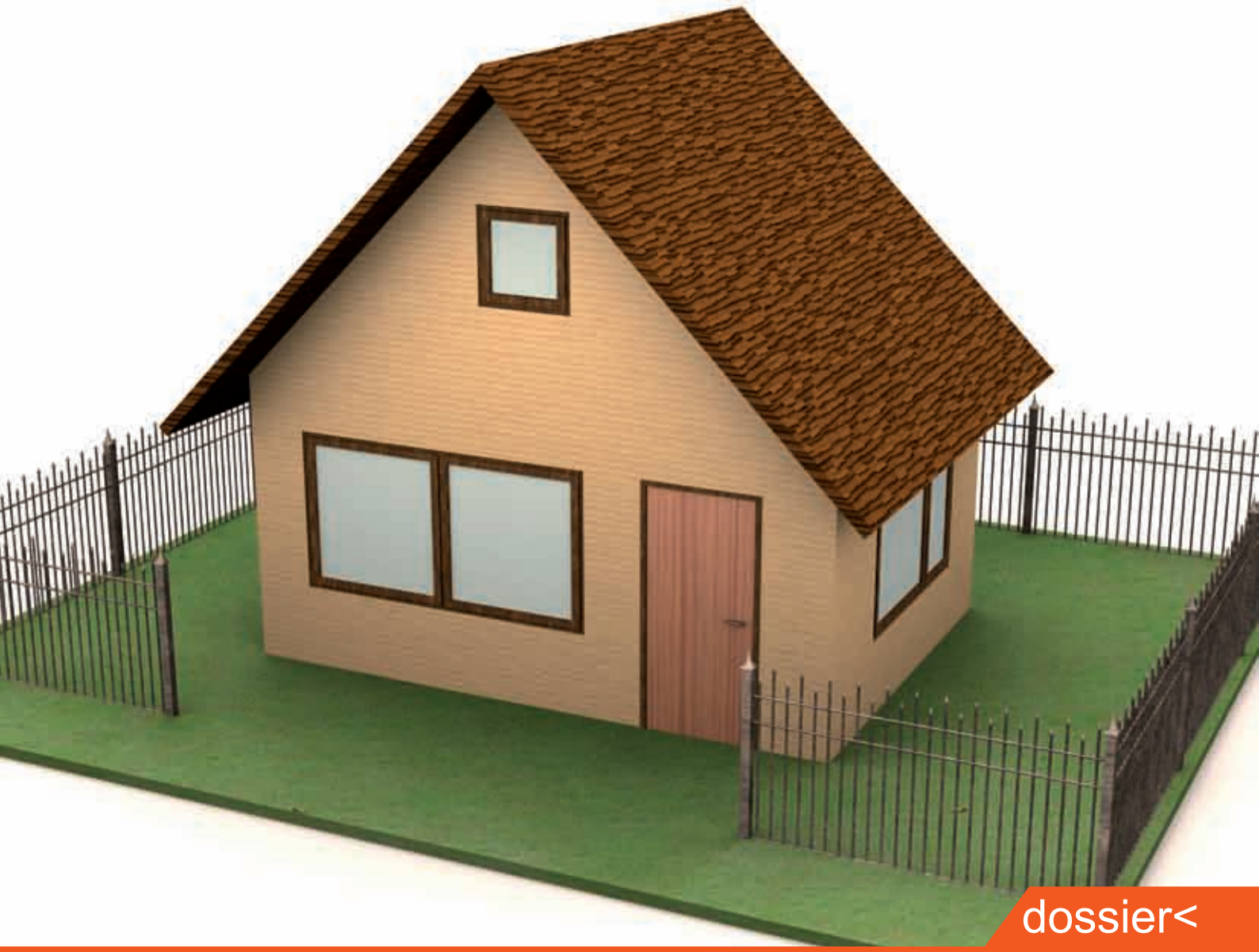

Permis de construire : mode d'emploi

Les règles de l'urbanisme

Chaque année, environ 400 autorisations d'urbanisme sont délivrées par la Ville de Sélestat. Si dans sa grande majorité l'instruction des demandes se fait sans aucune difficulté, elle donne parfois lieu à des critiques, des contestations de la part de nos concitoyens. Certains estiment en effet que le «formalisme» (la composition du dossier, les délais) est trop exigeant, d'autres n'admettent pas que leur projet ne puisse être réalisé ou que des modifications soient demandées et d'autres enfin estiment anormal que la commune puisse autoriser certains travaux dans leur voisinage immédiat.

Face à ces critiques, il est important de rappeler que l'instruction des demandes par le Service Urbanisme de la Ville ainsi que les décisions prises par les élus doivent nécessairement s'inscrire dans un cadre légal extrêmement codifié :

- les procédures d'instruction (contenu des dossiers, consultation des Services de l'Etat, délais …), strictement encadrées par le Code de l'urbanisme

- les autorisations (ou refus) ne peuvent être décidées arbitrairement. La délivrance (ou le refus) d'une autorisation de construire doit être motivée par le respect (ou le non respect) des règles d'urbanisme locales (le plan local d'urbanisme, des règles d'urbanisme nationales, des règles relatives à la sécurité, à la protection des monuments historiques…)

Il faut également préciser que toute décision en matière d'urbanisme doit être transmise au Service de l'Etat qui exerce sur elle un contrôle de légalité.

Dans quel cas un permis de construire est-il exigé ?

• pour tous les travaux de construction à usage d'habitation ou non, y compris les constructions ne comportant pas de fondation.

• pour les travaux portant sur des constructions existantes ayant pour effet d'en changer la destination, d'en modifier leur volume ou de créer des niveaux supplémentaires.

Sont exemptées du permis de construire mais soumises à **déclaration préalable**, certaines constructions ou travaux de faible importance, notamment les travaux qui ne changent pas la destination d'une construction et qui ne créent pas de surface nouvelle (ravalement, clôture, piscine non couverte…).

Le permis de démolir est nécessaire pour tous travaux ayant pour objet de démolir une partie ou la totalité d'une construction située dans les secteurs de protection du patrimoine.

IMPORTANT

Vous n'êtes pas tenu de recourir à un architecte si vous voulez édifier ou modifier une construction dont la surface ne dépasse pas 170 m² et si vous faites des travaux soumis à déclaration préalable.

Le cheminement du permis de construire

> Le dépôt du permis de construire

La demande de permis est effectuée en 4 exemplaires (des exemplaires supplémentaires sont toutefois exigés dans certains secteurs ou pour certaines constructions) comprenant le formulaire officiel (disponible au Service Urbanisme ou sur le site *equipement.gouv.fr* et une série de pièces jointes permettant de comprendre le projet. Un bordereau mentionnant les

pièces à joindre selon votre cas accompagne le formulaire. Il vous permet de vérifier que votre dossier est complet.

Les principales pièces à fournir par vos soins :

- un plan de situation du terrain

- le plan de masse de la construction à édifier ou à modifier

- un plan de coupe du terrain et de la construction

- des documents graphiques permettant de comprendre le contexte environnant et d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement.

Il est important de préciser que plus une attention particulière sera apportée à la bonne constitution du dossier, plus l'instruction en sera facilitée et rapide. Par ailleurs, si vous faites appel à un architecte, il est de sa responsabilité de s'assurer de la bonne composition du dossier.

> Qui instruit la demande et sur quels critères ?

Le dossier est instruit par le Service Urbanisme de la Ville.

Il s'agit essentiellement de vérifier la conformité du projet avec les règles d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme) et de consulter certains services, notamment l'architecte des bâtiments de France (ABF). En effet, autour des bâtiments classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, est instauré un périmètre de protection (rayon de 500 m) dans lequel toute autorisation d'urbanisme doit être soumise à l'avis de l'ABF ; avis conforme (le maire ne peut y déroger) s'il y a covisibilité, avis simple (l'avis du maire est prépondérant) dans les autres cas.

ATTENTION

L'instruction n'a pas pour objet de vérifier la compatibilité du projet avec le Code civil (mitoyenneté, ouverture dans les murs, plantations …).

> Dans quels délais ?

Sur le récépissé du dépôt de votre demande, le Service Urbanisme mentionnera le «délai de base» d'instruction :

- 1 mois pour les déclarations préalables

- 2 mois pour les permis de construire et permis de démolir.

Le cas échéant, dans le mois qui suit le dépôt de votre demande, vous recevrez un courrier avec accusé de réception :

- vous demandant, si besoin, les pièces manquantes ou incomplètes

- vous informant d'une majoration du délai de base lorsque des consultations de services extérieurs sont obligatoires, notamment lorsque le projet se situe dans un périmètre de 500m autour d'un monument historique. Dans ce cas, le délai d'instruction maximum pour une déclaration préalable est porté à 2 mois et pour un permis de construire à 6 mois.

Les réponses possibles à votre demande

Un accord pur et simple

Le permis est accordé dans les termes dans lesquels il a été demandé.
Les travaux peuvent être entrepris conformément au projet.

Un accord avec prescription

Le permis est accordé avec des obligations supplémentaires (ce qui est souvent le cas dans les secteurs où l'avis de l'ABF est requis).

Le refus

Le refus doit être motivé (par exemple : par le non respect d'une ou plusieurs règles du PLU ou du fait d'un avis défavorable argumenté de l'ABF).

Le permis de construire est valable pendant 2 ans à partir de sa notification. Si les travaux ne sont pas entrepris dans ce délai, le permis est périmé. Il en est de même si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année.

Les formalités à accomplir une fois le permis obtenu :

- l'affichage du permis : deux affichages doivent être effectués (l'un en mairie pendant 2 mois, l'autre sur le terrain pendant toute la durée du chantier)

- la déclaration d'ouverture du chantier : lors de l'ouverture du chantier, vous devrez déposer ou adresser au Service Urbanisme une déclaration d'ouverture de chantier.

Cette déclaration est établie en triple exemplaire, sous formulaire administratif (annexé à l'arrêté d'octroi de permis).

- À l'achèvement des travaux, le bénéficiaire ou son architecte doit déposer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DACCT).

Les voies de recours contre le permis de construire

Tout demandeur d'un permis ou tiers «intéressé» estimant qu'une décision administrative est illégale peut formuler un recours :

• soit auprès du maire. Il s'agit d'un recours dit «administratif»

• soit auprès du tribunal administratif compétent, sous forme de recours contentieux.

Les sanctions en cas d'infraction à la législation sur le permis de construire

La violation des règles d'urbanisme peut donner lieu à des sanctions pénales, civiles et administratives.

Afin de préparer au mieux votre demande dans le respect de la réglementation, nous vous recommandons de prendre rendez-vous avec le Service Urbanisme le plus en amont de votre projet.

Par ailleurs, un architecte conseil assure des permanences au Service Urbanisme afin de vous aider dans votre projet et son implantation.

Questions à l'élu

Pourquoi avoir choisi de réaliser un dossier sur cette thématique ?

À Sélestat, les demandes de documents d'urbanisme ne cessent de croître. La situation géographique de la ville, non loin des grandes agglomérations comme Strasbourg et Colmar séduit par le confort de vie qu'elle propose. L'année passée, nous avons enregistré 1079 demandes (dont 400 permis). C'est en partant de ce constat que le comité de rédaction du *Sélestadien* a décidé de détailler les procédures en expliquant le plus clairement possible les démarches à effectuer.

Jacques Meyer,
1er Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Aménagement

C'est également un sujet sensible puisqu'il touche à l'habitat des citoyens ?

En effet, d'un côté les porteurs de projets ont à cœur de voir leurs dossiers aboutir et de l'autre, pour les services instructeurs, c'est un arsenal de lois et directives qu'il faut faire respecter : la Ville et les élus sont souvent confrontés à de nombreuses incompréhensions.

Mes permanences d'élu sont d'ailleurs très fréquentées et souvent complexes. Il faut souvent faire passer le message que le Maire a des pouvoirs de décision dans bien des domaines mais que le droit de l'urbanisme est très encadré et très règlementé : tout permis est vérifié par l'État (contrôle de légalité), l'élu n'est pas le seul décideur.

Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document de planification du développement communal.
Il définit les règles de construction sur notre commune. Il intègre de nombreuses préoccupations telles que la diversité de l'habitat en lien avec le Programme Local de l'Habitat (PLH), la protection des sites historiques, de l'environnement, les risques technologiques et naturels.

Le PLU fixe :

- la constructibilité de votre terrain, c'est-à-dire quel type de construction peut être réalisé (habitat / activités économiques…). La surface de plancher qu'il vous est possible de construire par rapport à sa superficie,

- les règles d'implantation par rapport aux limites séparatives, les règles de hauteur,

- le nombre de places de stationnement à réaliser,

- les superficies d'espaces verts, le nombre d'arbres à planter, …

Vous avez la possibilité de consulter le PLU sur le site internet de la Ville.

www.selestat.fr

> Contact <

Service de l'Urbanisme
Commanderie Saint-Jean
Boulevard Leclerc
✆ 03 88 58 85 66

Ouverture au public

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Des comportements éco-citoyens

À l'heure des énergies renouvelables

Du 14 octobre au 5 novembre dernier, la Ville de Sélestat a accueilli au Caveau Sainte-Barbe une exposition sur le thème des énergies renouvelables, déclinée autour de *«Si l'énergie m'était comptée»* et de diverses démonstrations.

L'exposition a attiré quelques 1300 personnes et 70 classes soit près de 1200 jeunes (primaires, collèges, lycéens et apprentis de Centres de formation de Sélestat et environs) venus s'informer sur les énergies renouvelables et les astuces pour réduire la consommation d'énergie dans l'habitat. L'une des manifestations annexes, «le week-end portes ouvertes» a drainé plusieurs centaines de personnes au cœur de sites exemplaires utilisateurs d'énergies à basse consommation (à Sélestat et dans les communes alentours).

Le concept voulu et mis en œuvre par l'ADEME, le Rectorat et avec l'appui des collectivités territoriales, est le quatrième à voir le jour, après des expositions sur les thématiques de la planète, de l'air et du bruit. L'exposition itinérante, accueillie pour la première fois à Sélestat, traversera sur deux années plusieurs villes alsaciennes.

La généralisation des nouveaux dispositifs de collecte

Après des tests réalisés sur quatre sites pilotes du Centre Alsace (dont l'un à Sélestat) le SMICTOM a décidé de mettre en place de nouveaux dispositifs de collecte, à savoir :

- une harmonisation des couleurs avec les codes nationaux et européens : le couvercle du bac destiné aux emballages ménagers recyclables de couleur brune devient jaune, et le couvercle du bac destiné aux ordures ménagères résiduelles de couleur verte devient gris.

- les modes de collecte sont mis en adéquation avec les contraintes de l'habitat : les petits immeubles d'habitations collectives seront équipés de bacs operculés et verrouillés et les grands ensembles d'habitations verticales seront équipés de conteneurs d'apport volontaire.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation aux consignes de tri sera menée. Cette étape sera suivie par le contrôle des bacs jaunes et, au besoin, par une troisième visite aux personnes ayant toujours des difficultés à bien trier.

Des lettres d'information seront distribuées pour informer les riverains du démarrage de chaque étape du projet.

Pour compléter ce nouveau dispositif de collecte et inciter encore davantage au tri, le SMICTOM d'Alsace Centrale mettra en place, à partir du 1er janvier 2010, une redevance harmonisée.

L'objectif étant de mettre en place une redevance cohérente, favorable au tri et s'appliquant de façon égale à l'ensemble des foyers, quel que soit le lieu de résidence. Cette redevance unique sera calculée sur le volume du bac gris qui recevra les déchets ménagers résiduels.

Repères

les dates clés pour la Commune de Sélestat

- Retrait des bacs verts et bruns et distribution des bacs gris et jaunes : de mi janvier à février 2009

- Campagne de sensibilisation : de mi janvier à février 2009

L'œuvre d'Armand Gachon

Lors de la Journée du Patrimoine, Armand Gachon, artiste alsacien, a fait l'objet d'une exposition retraçant son parcours et l'œuvre qu'il a laissée à Sélestat. Fière de son ancêtre, sa famille a fait don à la Ville de Sélestat d'une stèle familiale *(voir ci-dessus)*, sculptée par Paul Gachon en l'honneur de son père. Cette stèle a été déplacée pour être installée en bonne place au cimetière de la ville. C'est à cette occasion que Sélestat a décidé de mettre ce sculpteur à l'honneur lors des Journées du Patrimoine.

Né à Vallet (Loire Atlantique) en 1845, il étudie les Beaux-Arts à Paris, ce qui le destine à devenir compagnon du devoir. Il voyagera à travers la France et l'Europe pour s'installer ensuite dans la Vallée de Villé puis à Sélestat où son empreinte est encore visible par tous. En effet, c'est lui qui mis en place le décor sculpté du Tribunal d'Instance ainsi que l'accolade sur la façade de l'église protestante. Et grâce à son travail, l'église Sainte-Foy a retrouvé certains de ses chapiteaux.

C'est donc un artiste présent aujourd'hui encore à Sélestat que nous honorons, 100 ans après sa disparition.

Au CIDH le 10 décembre : le « sapin des droits de l'Homme»

Pour le 60e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme le 10 décembre 2008, le CIDH invite plusieurs associations à la décoration d'un grand *«sapin des droits de l'homme»* : Amnesty International, à l'origine avec le CIDH de cette fête, mais aussi l'ACAT, Emmaüs, l'APEI, l'ESAT l'Evasion, l'IME Arc en Ciel, les membres des Conseils Municipaux des enfants de Sélestat et Châtenois, le service Jeunesse de la Ville et celui de la Communauté de Communes, la Maison du Pain (pour la brioche d'anniversaire) et le Cinéma Sélect (pour la projection/débat, la veille, du nouveau film *«The VISITOR»* de Tom Mc Carthy).

Enfants, jeunes et adultes apporteront leurs illustrations, dessins, photos ou commentaires de différents articles de cette déclaration et les suspendront au sapin. Ce collectif assurera pendant les 3 week-ends avant Noël ainsi que les mardis pendant le marché, une ouverture de la salle d'exposition du CIDH et l'animation d'un chalet, place du Marché aux choux. Ce réseau multi partenaires veut ainsi offrir aux habitants un espace pour venir partager et échanger autour d'un verre et peut être apporter un sens «humaniste» à cette fête de Noël 2008.

Le plan hivernal

Du 1er novembre 2008 au 31 mars 2009, différentes associations et services se mobilisent pour éviter que les personnes sans abri ne dorment dans la rue.

Durant cette période, il est possible de s'adresser à l'association Espérance (3, rue des Sergents) et aux différentes associations caritatives de Sélestat (Caritas, Croix–Rouge, Conférence Saint Vincent de Paul) pour pouvoir être mis à l'abri une nuit ou plus.

En cas de déclenchement du niveau 2 (températures nocturnes comprises entre -5°C et -10°C) un accueil collectif pourra être organisé dans un local mis à disposition, rue de la Filature.

Par ailleurs, en journée, les Restos du Cœur proposent différents services comme de pouvoir prendre une douche et changer de vêtements, des petits-déjeuners de 8h à 10h du lundi au vendredi, un déjeuner le mardi, mercredi et jeudi (sur pré-inscription) et un accueil en après-midi du lundi au vendredi.

Enfin, la Croix–Rouge de Sélestat continue à effectuer des maraudes le jeudi en soirée, afin d'apporter soins, boissons chaudes et couvertures aux personnes sans hébergement.

> Contact <

C.C.A.S

✆ 03 88 58 85 80

Voyage en Orient à la Bibliothèque Humaniste, du 14 janvier au 27 février 2009

En résonance à l'exposition *«Soif d'Orient»* qui débutera à la Médiathèque le 13 janvier 2009, la Bibliothèque Humaniste présente *«L'Orient à travers les atlas du XIXe siècle»*. Les volumes choisis permettront aux visiteurs de découvrir les lithographies réalisées par Eugène Flandin, peintre orientaliste, à l'occasion de ses voyages en Algérie, Perse, Irak, Arménie et Turquie et les deux tomes de *«Description de l'Arménie, la Perse et la Mésopotamie»* par Charles Texier, archéologue et architecte.

À cette occasion, la Bibliothèque Humaniste accueillera le Professeur de l'Université Marc Bloch, Christine Peltre, Directrice de l'Institut d'Histoire de l'Art, spécialiste de l'orientalisme pour une conférence *«l'Orientalisme, passion d'Europe au XIXe siècle»* le 16 février 2009 à 18h30.

Le concert de Nouvel An, dimanche 11 janvier 2009 à 17h aux Tanzmatten

Cette année, l'ensemble instrumental la Follia met à l'honneur des grands noms de la musique classique pour un concert d'exception avec la création mondiale d'une œuvre d'un des plus grands compositeurs contemporains, François-Bernard Mâche.

«Perseus» commande d'Etat à la Follia, est inspiré d'un mythe grec très émouvant et sera donc joué pour la première fois à l'occasion de ce concert de Nouvel an. Le programme sera agrémenté de pièces festives, avec des morceaux klezmers et quelques-unes des plus charmantes partitions de Mozart.

Ce concert sera précédé d'une rencontre avec le compositeur François-Bernard Mâche à la Médiathèque de Sélestat le 10 janvier 2009 à 14h30 dans le cadre du cycle *«Autour de la musique contemporaine»*.

Au service des publics

Les services à la personne

Le 8 octobre dernier s'est tenue aux Tanzmatten à Sélestat la 4ème édition du Salon des services à la personne coorganisé par la Direction Départementale du Travail du Bas-Rhin, l'Adac et plusieurs partenaires locaux. Plus de 400 visiteurs ont fréquenté les 46 structures présentes sur le salon : particuliers à la recherche d'un service, demandeurs d'emplois ou salariés voulant travailler dans ces métiers ou porteurs de projet de création d'entreprise dans ce secteur.

À Sélestat, on compte six organismes de services à la personne :

- **L'ABRAPA** pour l'aide aux personnes âgées dans leur quotidien, le portage de repas et le BIP tranquille

- **L'ADHAP** services compris pour l'aide à la toilette, lever/coucher, aide à la préparation et à la prise de repas

- **GENY À LA MAISON** pour l'aide à la personne, ménage, garde d'enfants et jardinage

- **Solutia Centre Alsace** pour le ménage, repassage, garde d'enfant, aide aux personnes âgées

- **Tremplins** pour le ménage, repassage, garde d'enfants de plus de 3 ans, jardinage, assistance informatique, petit bricolage, déménagement…

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces organismes contactez le **Centre Communal d'Action Sociale**

> Contact <

✆ 03 88 58 85 80

Pour une liste complète des structures agréées dans le Bas-Rhin

> Contactez la Direction Départementale du Travail du Bas-Rhin <

✆ 03 88 75 86 78

La 4e édition du Salon des services à la personne

Inauguration de la CAF le 15 septembre

Un nouveau service public ouvre à Sélestat

Le 15 septembre dernier, une agence de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a ouvert ses portes à Sélestat, 1, rue des jardiniers, à côté du Cercle Catholique Aloysa (CCA).

Des conseillers sont désormais disposés à Sélestat pour répondre aux questions des allocataires et les informer sur les prestations versées, le suivi de leur dossier. Les locaux comportent trois postes d'accueil, un espace de documentation, une borne interactive et un bureau de rendez-vous. Le périmètre de cette nouvelle agence recouvre le sud du Bas-Rhin, à savoir près de 20 000 allocataires.

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, le vendredi de 8h30 à 12h.

Plus que toute autre peut-être, la fin de l'année 2008 s'annonce difficile. A l'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires qui ont fortement réduit le pouvoir d'achat des familles, s'ajoutent les effets de la crise financière sur l'économie réelle. Ralentissement de l'activité, fermeture d'entreprises, incertitudes sur l'avenir de certains établissements, jours chômés, licenciements…, l'emploi redevient la préoccupation majeure du moment.

C'est dans ce contexte morose que nous avons reçu nos avis d'imposition pour les taxes locales… et mesuré l'incidence des augmentations conséquentes votées par la majorité municipale au niveau de la ville mais surtout de l'intercommunalité. Autant de prélèvements supplémentaires, pour les ménages et les entreprises, avec d'autres tout aussi importants en perspective…

D'ores et déjà, la préparation du budget 2009 s'annonce délicate. D'abord, en raison de la réduction des dotations de l'Etat et de ses désengagements. Ensuite, en raison de choix politiques et de revirements de position qui se soldent par des surcoûts importants. Des exemples :

- le choix d'abandonner la maîtrise d'ouvrage intercommunale pour la piscine conduit à la perte de bonifications importantes de subvention. Un manque à gagner qui devra être supporté par les seuls contribuables sélestadiens.

- le renoncement, pour nos emprunts, aux taux fixes pour des taux variables soumis aux aléas boursiers… avec l'obligation de renégociations périodiques qui se soldent, chaque fois, par des indemnités importantes (300 000 € rien que pour la dernière !). Une fuite en avant qui se poursuit puisque c'est un nouveau contrat de ce type qui vient de prendre le relais !

Un programme d'investissement dépassant nos capacités explique, pour partie, les retards pris par les autres grands projets, pourtant prématurément annoncés à grands renforts de panneaux publicitaires. L'évolution incertaine de notre dette, des dépenses de fonctionnement en progression, rendront encore plus difficiles les arbitrages à venir.

Nous serons d'autant plus vigilants à ce que la qualité du service public soit renforcée et que les attentes légitimes de nos concitoyens s'agissant de l'accès au logement ou à l'emploi, de l'éducation, des pratiques sportives et culturelles, du dialogue entre les générations ou encore du respect de l'environnement soient prises en compte. Avec, comme priorités, une qualité de vie mieux partagée et un développement durable.

C'est le sens de notre action au quotidien, à votre service. Et des vœux que nous vous formulons, en cette fin d'année, pour vous et vos proches.

Marc RUHLMANN

Vos élus du groupe « Réussir Ensemble » vous souhaitent
un joyeux noël et bonne année 2009 !

Stéphane KLEIN, Frédérique MEYER, Jean-Jacques RENAUDET, Marc RUHLMANN,
Caroline REYS, Philippe de COMBEJEAN et Evelyne METZGER

Le sens et la force de la solidarité

Les animations de Noël à Sélestat ont démarré. La nouvelle équipe municipale veut au travers de cette période redonner de l'authenticité et retrouver le vrai sens du partage.

Les logiques du marché et de la consommation ont pris trop d'essor. La publicité et les vitrines nous enjoignent d'en faire toujours plus : décorations, mets, cadeaux … rien n'est jamais trop beau, ni trop cher pour ce moment unique. L'occasion, peut-être, d'oublier les servitudes de la vie quotidienne.

Un Noël plus modeste pourrait résonner comme un devoir de décence à l'égard de tous ceux qui, à notre porte ou à l'autre bout du monde, conjuguent obligatoirement Noël et pauvreté.

La prise en compte des situations de détresse et d'exclusion nous concerne, et ce, principalement pour des raisons d'ordre humaniste. Il suffit de se conduire tout simplement comme un être humain pour s'attarder sur le sort de ses semblables fussent-ils dans des conditions extrêmes.

Donner de soi pour l'autre, c'est recevoir de l'autre dans ce que cela crée de complicité et de sentiment d'appartenance à une communauté qui a des besoins et des intérêts convergents.

Agir en être humain solidaire ne laisse pas intact, recevoir la solidarité de l'autre non plus. Dès lors qu'est écartée l'idée de l'assistanat et de la charité, la solidarité peut être un élément développant la conscience des individus.

Ces mots tout simplement pour saluer en toute humilité, la force du dynamisme de toutes ces associations et ces bénévoles qui durant Noël, durant les grands froids de l'hiver se mobilisent et donnent d'eux même – ils se reconnaîtront – et c'est avec eux qu'une véritable communauté sélestadienne existe et que l'on peut réellement parler de «vivre ensemble».

L'Abbé Pierre a souhaité qu'on inscrive sur sa tombe : *«Il a essayé d'aimer»*. Puissent ceux qui se retrouveront au moment de Noël, garder ce message dans un coin de leur esprit.

C'est ainsi, dans la simplicité de Noël, que je m'associe à l'ensemble de l'équipe majoritaire pour vous souhaiter à toutes et à tous, à vos enfants, à vos familles, à vos proches, le plus joyeux et le plus heureux des Noël.

Pour « Sélestat en Marche », la majorité municipale

Geneviève MULLER-STEIN, Adjointe au Maire
en charge de l'Action Sociale et du Tourisme

Marcel BAUER, Jacques MEYER, Guy RITTER, Anne DESCHAMPS-DELLENBACH, Robert ENGEL, Monique SAWAYA, Jean-Pierre HAAS, Marie-Anne KOENIG, Jean-François ROYER, Myriam BOUYER, Sylvie BERINGER, Charles LEOPOLD, Stéphane ROMY, Odile RAPP-WEISS, Sandrine ARMBRUSTER, Eric CONRAD, Stéphanie MUGLER, Emmanuel REINHEIMER, Capucine HUSSER-OTT, Olivier PERNET, Stéphanie LUTZ-HUSSER, Gérard SCHENCK, Gaby KARL-SCHORN, Jean-Claude DONIUS, Valérie ARBOGAST

BOLTZ immo
Ensemble, marquons la différence

FNAIM

le bon choix,
tout simplement.
14, boulevard Foch à SELESTAT
03 88 58 08 60

ACHAT - VENTE - LOCATION

Résidence La Floride à Sélestat

www.boltz-immo.fr

Promenade
intemporelle
dans la cité
humaniste

"À feuilleter cet ouvrage, ce rébus photographique, on se laisse prendre au jeu, on a envie de repartir sur les traces de Christophe Meyer, de mettre nos pas dans les siens, s'amusant à déceler les indices qu'il s'est ingénié à semer au gré des pages."

SÉLESTAT
L'équilibre des temps

Édité par la Ville de Sélestat

sélestat
alsace
centrale

23€

• Bibliothèque-Humanette de Sélestat
• Espace Culturel E. Leclerc
• Librairie Pierre Page
• Librairie Wachsmann
• Office de Tourisme de Sélestat

WELCOME
TO Fabulous
MORNING CASH
5H ▸ 9H

TOP music

*gain cumulé à partager par tous les gagnants.

20 000 €*
à gagner

de septembre 2008 à juin 2009

SELESTAT
FM 90,1

Bulle & Co - Sélestat

Le Carnaval 2009 de Sélestat

En collaboration avec la Ville de Sélestat, la joyeuse équipe des Machores organise pour la 16e année consécutive le carnaval : deux jours de fête non-stop avec la participation de 65 groupes et chars venus d'Autriche, d'Allemagne, de Suisse et de France.

Le programme

Samedi 28 février

18h46 - parade nocturne en ville, départ des Tanzmatten

18h59 - remise des clefs de la ville par le Maire à la Tour Neuve

20h01 - concert de Guggemusik aux Tanzmatten

20h03 - bal masqué aux Tanzmatten, orchestre Gyn Fyzz

Dimanche 1er mars

9h30 - grimage aux Tanzmatten

10h59 - apéritif concert aux Tanzmatten

14h32 - départ de la cavalcade

16h02 - concert de Guggemusik, Square Ehm

16h30 - bal masqué, orchestre FM Light aux Tanzmatten

L'élection de la Reine de Sélestat

Presque aussi célèbre que les perruques disco des Machores, l'élection de la reine de Sélestat aura lieu le samedi 31 janvier aux Tanzmatten à partir de 20h.

Appel aux candidatures : les jeunes filles âgées de 17 à 22 ans, originaires de Sélestat et environs sont invitées à s'inscrire pour tenter de devenir la future reine de la ville. Les heureuses élues (la gagnante et ses deux dauphines) devront être disponibles pour les sorties des Machores et au courant du mois d'août pour le Corso Fleuri. 300€ seront remis à la reine, 150€ à chacune des dauphines ainsi que divers gros lots.

> Contact <
Robert Durry
Président des Machores
✆ 03 88 82 14 17

La célébration du 20e anniversaire de jumelage entre les villes de Grenchen (Suisse) et de Sélestat le 30 août, lors de la *Grenchnerfest*

La 6e *Balade Gourmande de Sélestat*, le 14 septembre, a remporté une fois de plus un franc succès

L'affluence des sélestadiens aux *Journées du Patrimoine* le 21 septembre

L'Automne en Fête le 5 octobre, proposé par l'association des commerçants (SAME), une belle initiative saluée par un public nombreux

Les 10KM de Sélestat : à droite, Marcel Bauer, Maire de Sélestat avec le vainqueur de l'épreuve 2008, Abdelkerim Abdoulays

Les *Foulées de la Jeunesse*, les plus jeunes sur les traces des champions

Le *Salon du Livre* au Caveau Sainte-Barbe le 12 octobre

Départ du Directeur Général des Services de la ville, Fabien Vispi

Atelier «photo souvenir» le 22 octobre à la Médiathèque de Sélestat
dans le cadre de la *Semaine Bleue*, un bel exemple d'échange intergénérationnel

Clôture en beauté de la *Semaine Bleue*
avec le concours de tartes aux pommes des mamies, le 26 octobre

Sélestat et le co-développement : accueil de Dieudonné Mbena Mengue, Maire
de Sa'a (Cameroun), en présence de Jean-Paul Heider, Président de l'Institut
Régional de COopération Développement et de Marcel Bauer, Maire de Sélestat

La jeunesse associée au devoir de mémoire lors de la cérémonie du 90e
anniversaire de l'Armistice du 11 novembre

ROND POINT

VOTRE HYPERMARCHE

SELESTAT

RN 59 VERS SAINT DIÉ

Tél. 03 88 85 07 17
du lundi au vendredi de 8h à 20h
le samedi de 8h à 19h

24H/24H